



COMMUNIQUE DE PRESSE — 21.12.11



FRANÇOIS LOOS DEVIENT PRESIDENT DE L'ADEME

François Loos a été nommé président du conseil d'administration de l'ADEME lors du Conseil des Ministres du 21 décembre 2011. Il succède ainsi à Philippe Van de Maele.

Agé de 58 ans, **François Loos est polytechnicien (1973) et ingénieur du Corps des Mines.** Il entame sa carrière en tant qu'ingénieur dans plusieurs entreprises, en France comme en Allemagne. Puis, il intervient comme conseiller technique auprès du président du Parlement européen Pierre Pflimlin (1984) et auprès du ministre de la Recherche et de la Technologie Hubert Curien (1984-1985).

En 1985, **il rejoint de nouveau le monde de l'industrie** et intègre Rhône Poulenc pour diriger l'usine de Thann (1986-1987), puis sera chargé du secrétariat général de la direction scientifique du groupe (1987-1989). Il devient ensuite directeur général du groupe Lohr (1990-1993).

François Loos s'investit dans la vie politique au niveau local dès 1992. Il est élu conseiller régional d'Alsace (1992-2010), puis député du Bas-Rhin (1993-2011). Après la catastrophe d'AZF, il préside la commission d'enquête sur les risques industriels en France (2001).

Il se voit confier des fonctions ministérielles à partir de 2002 : il est nommé ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, puis ministre délégué au Commerce extérieur et enfin, ministre délégué à l'Industrie (2005-2007).

Désigné membre du conseil d'administration de l'Agence par décret du 28 novembre 2011, François Loos prend, à compter du **21 décembre 2011, la présidence de l'ADEME.** Proposée lors du conseil d'administration de l'ADEME du 30 novembre 2011, cette nomination a été approuvée par les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

L'ADEME, qui célèbre cette année ses 20 ans, a connu ces dernières années **une intensification de son action** afin d'accompagner, dans la suite du Grenelle Environnement, la nécessaire transition environnementale de la société. C'est dans ce contexte que François Loos, qui détient une double expérience, à la fois des collectivités et du monde de l'industrie, prend la présidence de l'ADEME.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr